

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'AMI DE LA RELIGION

ET

## DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s.-6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE. 12s.-6a.

BUREAU DE REDACTION, }  
Rue Ste. Famille, No. 14. }

QUEBEC, VENDREDI MATIN, 14 SEPTEMBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION. }  
Rue Ste. Famille, No. 14. }

### JOURNAL LITTERAIRE.

#### L'Indienne bleue.

EN WAGON.

La machine à vapeur siffla. Les wagons s'ébranlèrent les uns après les autres. L'Alcide, en tête, de famille française, battit avec sa soupape, la charge, d'abord, puis le pas redoublé. Les voyageurs se disposaient et s'arrangeaient pour s'adapter le plus identiquement possible à leurs places, et n'en rien perdre.

Dans un wagon de première classe une place est restée vide. Les autres sont occupées par ces éternels personnages que vous avez vus dans tous les omnibus et toutes les descriptions d'intérieurs de diligences.

Il en est deux pourtant dont la physionomie mérite peut-être une mention particulière.

Le premier est un jeune homme de vingt-trois à vingt-cinq ans, très brun, de taille moyenne, vif d'allures, de tournure élégante et distinguée ; joli cavalier, bien jeune et bien français.

Le second peut avoir six pieds de hauteur sur trois. Ample d'épaules et d'abdomen, trop largement vêtu partout d'une manière d'étoffe grise mal coupée. Son énorme figure blafarde et à pans est surmontée d'un foulard noué en dépit du goût, et qui cache une chevelure jaunâtre coupée ras. Pas de barbe, ni de favoris, le nez fort et accidenté, cou de procésul, lèvres charnues et pâles, l'œil gros et bleu de chèvre noyée, et sur tout cela une timidité, une gaucherie, une pesanteur incroyables. C'est un Hollandais, M. Van Coppenaël, riche fils de famille.

Le jeune voyageur brun avait braqué son lorgnon dans l'œil gauche pour examiner à son aise cette figure de *Northman*, lequel examen déconcerta encore d'avantage, si faire se pouvait, le digne Hollandais, qui monta en tons de rose, jusqu'au violet. De folles idées, des souvenirs burlesques de Grandville et du cours de M. Geoffroy de Saint-Hilaire galoppaient dans la cervelle légère du jeune voyageur. Il lui semblait vaguement voir des bouquets de persil dans les narines de son compagnon de route...

Lorsqu'il eut assez contemplé, il tira de sa poche un élégant petit meuble de cuir et prit un cigare qu'il alluma, sans demander autrement permission. Le convoi roulait toujours.

#### UNE VOYAGEUSE.

A la première station, un employé ouvrit la portière et introduisit une femme avec son enfant. Nous avons dit qu'il restait encore une place.

Le jeune voyageur brun jeta son cigare.

Cette femme était en deuil. Sa tenue,

Le jeune voyageur brun fit un mouvement et jeta sur l'homme aux moustaches un regard significatif auquel le dit homme aux moustaches ne jugea pas à propos de répondre.

Le Hollandais, en même temps, enleva sans mot dire l'enfant, le prit sur ses genoux, et se mit à le caresser. La mère le remercia : elle ne voulait pas qu'il s'incommodât de ce fardeau ruant.

—Laissez, laissez, madame, dit le Hollandais en rougissant et avec une prononciation un peu embarrassée.

—Voilà un brave homme ! se dit le jeune voyageur brun.

#### STATION D'ÉTAMPES.

—Si vous voulez descendre et vous rafraîchir, messieurs, dit un employé en ouvrant la portière, vous avez dix minutes.

On était arrivé à Etampes : la moitié du chemin était faite. L'homme aux moustaches descendit le premier. Le Hollandais et le jeune brun s'étaient levés ensemble.

—Passez, monsieur, dit celui-ci.

—Pardon, dit le Hollandais, qui emporta l'enfant.

—Ne vous embarrassez pas de mon fils, monsieur, je vous en prie, dit la mère. Vous êtes mille fois trop bon.—Il mangera bien un petit gâteau avec moi, n'est-ce pas mon ami ? répondit le Hollandais.

La mère insiste. Mais l'enfant s'était cramponné à son amphitryon.

Lorsqu'ils furent descendus du wagon, le digne Van Coppenaël laissa glisser l'enfant à terre et lui prit la main.

Rodolphe de Frenays, il est temps de dire son nom, marcha à côté du Hollandais.

—Me permettez-vous de vous tenir compagnie, monsieur ? dit-il.

Pour toute réponse, le Hollandais salua gauchement, et ils se dirigèrent vers le café. A peine furent-ils assis, que le Hollandais tira de sa poche une vaste pipe de porcelaine qu'il alluma avec empressement.

—C'est bon ! dit-il sensuellement en s'enveloppant d'un nuage de fumée comme une divinité olympienne. Je n'avais pas fumé depuis ce matin.

—Pourquoi ne fumiez-vous pas dans le wagon ?

—Oh ! j'aurais craint d'incommoder quelqu'un.

Rodolphe commençait à trouver son nouvel ami charmant en tout point. Cette douceur, cette bonhomie le séduisaient. Rodolphe était d'ailleurs d'un âge et caractère qui s'enthousiasment facilement.

—Demeurez-vous à Orléans ou à Paris ? demanda-t-il au Hollandais.—Paris, répondit celui-ci. Mais je vais souvent à Orléans.

corbeille de gâteaux.

Le Hollandais demanda une nouvelle corbeille.

—Vous allez l'étouffer, dit Rodolphe.—Oh ! non, répondit Van Coppenaël ; il faut que les enfants mangent tant qu'ils veulent et tout ce qu'ils veulent ; ça les empêche d'être gourmands.

Rodolphe ne voulut pas discuter cette théorie. Il ne put s'empêcher de sourire intérieurement en se rappelant la réponse qu'on lui avait racontée de Katcomb, le traître anglais, à quelqu'un qui lui demandait une serviette : " Vous mangez donc bien salement ! "

#### INTIMITÉS.

Le garçon du café était occupé auprès des autres voyageurs, assez nombreux. La demoiselle qui était au comptoir apporta elle-même des gâteaux.

Elle était, comme beauté, assez insignifiante : les cheveux blonds, passables ; quelques taches de rousseur, le regard doux, l'air modeste ; une de ces femmes qui, dans toute leur vie, n'auront fait tourner personne dans la rue.

Rodolphe s'aperçut que Van Coppenaël ne la quittait pas du regard. Il avait braqué sur elle ses deux yeux en capote de cabriolet, et ne perdait pas un de ses mouvements.

—Pourquoi, diable, regardez-vous donc tant cette petite ? lui demanda Rodolphe en riant. Elle n'est pourtant pas belle.

Le Hollandais fut sensiblement décontenancé.

—Pardons si j'exprime aussi librement mon opinion sur une personne à laquelle vous paraissez vous intéresser ; car je crois...

—Je ne m'intéresse pas, répondit assez flegmatiquement Coppenaël ; mais depuis deux mois passés que je suis souvent sur cette route, je vois toujours cette demoiselle vêtue de la même petite robe bleue, et toujours propre.

Rodolphe se mit à rire.

—Il n'y a que vous pour faire attention à ces choses-là, dit-il. Mais je crois qu'on monte en wagon. Ne laissons pas partir le convoi sans nous.

—On se leva, et le Hollandais bourra de gâteaux les poches de l'enfant.

—Où descendez-vous à Orléans ? demanda Rodolphe en se dirigeant vers le convoi.—A l'hôtel de la Loire.

—C'est un peu loin. Ma voiture doit m'attendre au débarcadère. Voulez-vous me faire le plaisir de vous laisser mettre chez vous ?

—Je veux bien, dit Van Coppenaël, pour tout remerciement.

Lorsque le convoi se fut remis en marche :

—Tiens dit le Hollandais en voyant occupée la place de l'homme aux moustaches,

celui-ci, je serais très-chagriné de nous quitter aussi vite. Ma mère, chez qui je vais, demeure à deux lieues d'Orléans. Voulez-vous me faire l'amitié de venir dîner chez elle avec moi ? Vous me ferez vraiment plaisir.

Van Coppenaël, qui n'avait pas l'habitude des spontanités, fut surpris et content aussi de la proposition de Rodolphe. Mais sa timidité lui faisait redouter une présentation. Il avait en outre un autre motif pour ne pas accepter.

—Je vous remercie bien, répondit-il avec une satisfaction visible, mais cela ne se peut. Mon domestique m'attend à l'hôtel.

—Eh bien ! dit Rodolphe.—Il serait inquiet.

Rodolphe fut tenté de croire à une mauvaise plaisanterie ; mais il n'y avait pas moyen de conserver un instant cette pensée en regardant la bonne figure du Hollandais.

—Oui, continua celui-ci, cela le surprendrait ; mais, ajouta-t-il en faisant un grand effort pour vaincre sa timidité, si Mme votre mère ne vous attendait pas, je vous aurais prié de me faire vous-même l'honneur de partager mon dîner.

—J'accepte, dit tout de suite Rodolphe, à la condition que vous me ferez le même honneur demain.

—Mais reprit Van Coppenaël, si cependant Mme votre mère...—Oh ! ne vous inquiétez pas de cela. On m'attend jamais.

Van Coppenaël médita longuement sur le sens de la réponse.

Il cherchait encore lorsque la voiture s'arrêta devant la porte de l'hôtel.

#### TEL MAITRE

Gottlieb, domestique de Van Coppenaël, attendait son maître.

Rodolphe fut surpris de l'étonnante ressemblance qui existait entre Gottlieb et son maître. On les eût pris pour les deux frères. C'était la même figure pâle et comme soufflée, le même œil de faïence, la même démarche et rusée, la même tournure d'hippopotame matinée d'ours blanc. Seulement Gottlieb était un peu plus petit que son maître, et chez lui, chose pourtant difficile, les côtés hollandais de Van Coppenaël étaient encore exagérés ; la lympe était portée à sa plus lourde expression. C'était comme la charge d'un remarquable original.

Ajoutez que ces deux ménechmes étaient vêtus de la même façon,

.... Le même air, le même habit de lin, à cela près que Van Coppenaël avait une casquette et Gottlieb un chapeau, qu'il gardait à vie sur sa tête. On avait cru longtemps dans les cuisines de l'hôtel de la Loire qu'il couchait avec.

Gottlieb promena lentement son regard sur la vaste personne de Van Coppenaël,

de partout pour le consulter, et il n'y a pas un professeur à Leyde qui ne le salue quand il passe dans la rue. Ah ! ajouta le brave Gottlieb, avec un sourire admiratif, c'est un homme qui a bien de l'esprit !...

#### LA TIMBALE DE VAN COPPENAEËL.

Van Coppenaël rentrait. Il s'assit immédiatement devant la table et arbora sa serviette à la boutonnière de sa houppelande grise.

Rodolphe se dépouilla de son *tweed* élégant, renversa gracieusement le collet de son habit, passa la main dans sa chevelure, releva ses manchettes, et s'assit.

Malgré son appétit de chasseur, il ne pouvait s'empêcher d'admirer de temps à autre la puissance déployée par son antagoniste. Van Coppenaël ne quittait la fourchette que pour remplir une vaste et lourde timbale d'argent, ornée d'armes gravées, qu'il vidait sans sourciller. Il réhabilitait la croisade.

[La suite au prochain numéro.]

Par le Steamer Niagara.

#### Dernières Nouvelles d'Europe.

Paris 23 Août 1849

—Le *Moniteur* dément ce matin l'annonce faite par un journal du remplacement du général Charron, gouverneur-général de l'Algérie, par le général de Brigade MacMahon.

—La malheureuse ville de Venise non seulement est menacée en ce moment par la famine et l'ennemie, mais, d'après des nouvelles récentes, elle était au moment de devenir la proie d'un mouvement démagogue.

—M. le maréchal Soult est attendu à Paris.

—Un journal annonçait hier que Ledru-Rollin était à Paris depuis quelques jours et que ses amis l'avaient engagé à le quitter. Le fait est faux. M. Ledru est trop prudent pour passer le détroit.

—Plusieurs ex-ministres de l'ex gouvernement révolutionnaire de Rome, et expulsés de cette ville, viennent d'arriver à Marseille.

—On mande de Berne que des essaims de fourmis ailées se sont abattus dans les champs voisins de cette ville, et ont dévoré une abondante moisson.

—L'empereur de Russie a fait à ce qu'il paraît un excellent accueil au général Lamoricière. Il lui aurait déclaré avec beaucoup de netteté, relativement aux armements formidables qui ont lieu dans le Nord, qu'il ne pouvait être question de coalition contre la France ou d'augmentation de territoire, mais qu'il s'agissait d'arrêter un bouleversement social. " Pour arriver à ce but, aurait dit l'empereur, j'emploierai mes forces, mes armes, tout, tout. "

La soumission des Hongrois était prévue ; les matamores du parti révolutionnaire pouvaient seuls s'imaginer que l'insurrection magyare triompherait des forces réunies de la Russie et de l'Autriche. Cependant, ce dénouement, que l'on attendait, que

maient au nom de la liberté voulaient rester oppresseurs, offrait, sans doute, de grands obstacles à une solution pacifique.

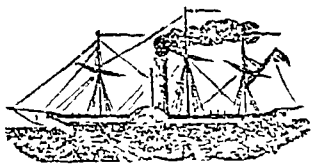
Maintenant le sort de la Hongrie est entre les mains de l'empereur Nicolas. On dit qu'il sera généreux. Il pourra l'être pour les hommes isolés; il ne le sera pas pour les institutions, c'est à dire pour le pays lui-même.

Nous ne prétendons pas qu'elle réclamera telle ou telle provinces, qu'elle agrandira son territoire; ce serait là pour elle un avantage sans portée. Son ambition est tout à la fois plus facile à satisfaire.

—La reine de Naples est accouchée le 3 août d'une fille que le pape a baptisée le soir même à 7 heures, et qui a reçu trente-deux noms ! dont le premier est Maria-della Grazia-Pia.

—Il se confirme que Garibaldi a pris le commandement de la flotte de Venise. Il devait gagner le large pour tenter quelque coup hardi.

Notre Extra d'hier matin. ARRIVÉE DU STEAMER



Europa.

Nouvelles d'Europe

DE 7 JOURS PLUS RÉCENTES.

New-York, 12 Sept. 1849.

ANGLETERRE.—Le choléra augmente.

HONGRIE.—Le London News dit que l'opinion générale dans le continent était que le général hongrois s'était rendu avec son armée à condition que le czar assurerait l'indépendance de la Hongrie.

Des avis de Pesth disent que Kossuth a été pris; d'autres disent que Kossuth et Bem sont arrivés à Adrianople où ils se sont embarqués dans un vaisseau anglais.

—On a reçu mercredi à Paris la nouvelle que les Russes et les Autrichiens marchaient sur la Suisse avec l'intention de surveiller la junte révolutionnaire assemblée à Genève et dans laquelle Ledru-Rollin et Boichot sont soupçonnés de prendre une part active.

ITALIE.—La Gazette de Milan annonce la capitulation de Venise le 22. Le siège a été fatal aux assiégés. Les officiers autrichiens pensent avoir perdu 20.000 hommes du choléra et de la fièvre.

ROME.—Sarray a pris les rênes du gouvernement en la place du général Oudinot rappelé par le gouvernement français. On dit que Radetzky passera par Rome dans son voyage à Gaète.

Quoiqu'il n'y ait pas de difficultés attendues entre les diplomates français et Pie IX, les affaires sont loin d'être réglées.

FRANCE.—Rien d'important en fait de politique.

—L'ambassadeur russe à Paris a assuré le gouvernement français que l'empereur ne pensait à aucun agrandissement territorial, mais qu'il retirera ses armées aussitôt que les Hongrois se seront soumis.

—Le National dit que la nouvelle du mariage du Président avec la fille du roi de Suède est vraie.

—Le Président a eu deux légères attaques de choléra.

—La troisième et dernière réunion du Congrès pour la paix a eu lieu le 24. Tout s'est passé au grand contentement des membres présents.

Les troupes prussiennes stationnées à Hambourg ont été rappelées. Une rencontre a eu lieu entre les troupes danoises et celles de Schleswick, rencontre arrêtée par les troupes prussiennes.

Pas de nouvelles des marchés.

ANNONCES NOUVELLES.

Eau de Plantagenet.—Chs. LAROQUE. Maison à louer.—HONORÉ ROY.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



« Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas. »

QUÉBEC, 14 SEPTEMBRE, 1849.

Nous recommandons aujourd'hui, avec le présent numéro, la publication régulière de notre feuille, qui avait été suspendue par suite de la maladie qui a fait tant de ravages dans cette ville.

Nous saisissons la présente occasion, pour remercier JACQUES CRÉMAZIE, écrivain, avocat, l'Éditeur de cette feuille, que des engagements ont forcé pendant notre absence, d'abandonner la rédaction future du journal.

Nous tâcherons de remplir le vide qui a laissé la retraite de M. CRÉMAZIE, par le choix que nous allons faire d'un rédacteur pour notre feuille.

RÉCOLTES.—Les avis que nous recevons de diverses parties du pays sur les récoltes sont des plus favorables.

Nous accusons réception, de la livraison, pour le mois d'août, de l'Album littéraire et musical de la Minerve.

La police de la ville a été augmentée de 13 hommes et celle du fleuve a été doublée.

Plusieurs cultivateurs de Lorette et de St. Augustin ont vu disparaître de leurs champs, les uns des moutons, les autres des porcs. On ne savait à quoi attribuer cette disparition quand un cultivateur trouva à l'entrée d'un bois son porc à moitié rongé.

Les travaux de la Compagnie du gaz, commencés il y a quelques mois dans la grande rue du faubourg St. Jean, viennent d'être terminés et les propriétaires de cette rue jouissent maintenant de l'avantage d'être éclairés par le gaz.

M. le Dr. Painchaud fils s'est embarqué pour la France où il doit attendre mgr. Demers pour se rendre de là à l'Isle Vancouver en qualité de médecin missionnaire.

La rentrée des classes au collège de Nicolet est fixée au 18 Septembre; au collège Ste Anne au 19; au petit séminaire de Québec au 28.

ORDINATIONS. Nous apprenons que le 8 du courant, Mgr. Demers Evêque de Vancouver, a fait au Collège de Ste Anne les Ordinations suivantes: Sous diacres: MM. P. H. Bouchy et Ep. Lapointe.

Une proclamation publiée dans un extra de la Gazette du Canada dit que l'acte relatif à la publication de certaines annonces dans la Gazette du Canada seulement sera en force le 1er octobre.

Les incendiaires dans les campagnes.—On vient de nous informer que vendredi dernier, vers huit heures du soir, le feu a été mis à une grange de M. Jos. Oclair à l'Acadie, près du village; elle a été consumée en peu d'instants avec toute la récolte qu'elle contenait.

Pendant que les habitants des environs étaient accourus pour porter secours, on s'aperçut que la grange de M. le Dr. Quesnel, située à 30 arpents du village, était en feu. Tout ce qu'elle contenait, c'est-à-dire toute la récolte de l'année, ainsi que tous les instruments d'agriculture, voitures &c. devint la proie des flammes.

On vient de nous dire que quatre autres granges ont été incendiées, il y a quelques temps dans la même paroisse, dont deux à la Grande Ligne.—(Minerve.)

OR CALIFORNIEN.—D'après un relevé officiel, la valeur totale du minerai californien déposé à la monnaie des États-Unis, du 1er janvier au 31 août de cette année, s'élève à \$1,916,532, dont \$176,918 seulement à la Nouvelle-Orléans, et le reste à Philadelphie.

Le nombre des pièces de \$1 en or frappées jusqu'au 1er septembre est, d'après le même relevé, de \$695,766.

(Courrier des E.-U.)

DERNIER BULLETIN DU CHOLÉRA.—Le comité sanitaire de New-York a enregistré mercredi 8 décès cholériques, et a annoncé en même temps qu'il regardait comme inutile désormais de continuer la publication de ses rapports quotidiens.

LES TORLES DE LEEDS ET DE GRENVILLE.

Les torles de ces deux comtés ont fixé le 15 de ce mois pour faire une manifestation sans pareille dans leur localité. On pourra juger de leurs intentions par le programme suivant qui a été publié par le Statesman de Brockville, organe de Grand Maître des Orangistes, M. Ogle R. Gowan.

Oui, pour la bonne cause ! C'est en effet dans Brockville qu'on a vu pour la première fois les autorités civiles présider une assemblée où l'on brûla le gouverneur, lord Elgin, en effigie !

Jugez maintenant, lecteurs, comment les torles de Leeds et de Grenville invoquent la bonne cause du Courier : en voici un échantillon :

MAINTENANT ou JAMAIS, HOMMES DE LEEDS, Frères de Grenville !

Souvenez-vous du jour marqué pour jurer en présence du ciel,

que Le Canada n'ira pas à sa ruine,

que L'industrie indigène sera protégée,

que Les hauts salaires seront réduits,

que Nulles taxes ne seront payées pour les Rebelles,

que Que lord Elgin doit nous laisser,

que Que sa faction doit être écrasée,

que Que le peuple soit uni,

et Le pays rendu heureux.

RAPPELEZ-VOUS Samedi, 15 septembre 1849.

Que le magasin du marchand et la boutique de l'artisan soient fermés.

Que la charrie et la houe, et la bêche du brave et hardi cultivateur, jouissent d'un jour de repos.

que le 15 septembre, 1849 soit un GRAND JOUR DE FÊTE PUBLIQUE !

Consacrez-le au bien-être de votre pays.

Que Le riche et le pauvre, Le grand et le roturier, Le jeune et le vieux,

Soient sur l'alerte !

Que chaque voiture soit bien remplie, — que chaque cheval soit bien chargé, — et que chaque route soit encombrée des écus honnêtes du pays ;

que le palais de justice du district. Que chaque concession laisse aller ses vœux vivaces et vrais, pour dire à lord Elgin qu'il a trompé le peuple !

et Trahi la Souveraine Que vos bannières flottent à comble heure !

que la brise du matin soit joyeuse, par le son de votre douce musique, et que tout le jour, vos démarches soient marquées

D'amour pour votre prochain, De zèle pour votre pays et d'une Eternelle résolution de le rendre Heureux et prospère !

Dieu sauve la Reine ! Brockville, 3 sept. 1849.

Après avoir lu cette proposition, personne ne s'étonnera d'apprendre que les citoyens de Brockville, toujours les premiers dans la bonne cause, ont déployé des drapeaux noirs quand Son Excellence, le gouverneur général, est passé vis-à-vis cette ville ; annonçant leurs sinistres intentions.

MM. Henry Sherwood, Gagr, Musney, O. R. Gowan seront présents à la grande démonstration du 15. pendant que la charrie et la bêche jouiront du repos.

(Minerve) CORRESPONDANCES. E. R. F.—Écr, Montréal.—Lettres reçues.

M. P. N.—Trois-Rivières.—Lettre et argent reçus. Le journal sera expédié à M. L. à Nicolet.

F. J.—Écr, St. Denis.—Lettre et argent reçus ; merci de votre zèle. Revd. Messire Q.—ditto.—25s.

M. Félix L.—ditto.—6 mois. Jos. G.—Écr, N. P. ditto.—10s. D. L.—Écr, St. Thomas.—Lettre et argent reçus :

Et. N. Q.—Ste. Anne la Pérade.—Lettre et argent reçus. M. P. H. M.—St. André, journaux expédiés, votre abonnement date de ce jour. Messire Le F... St. Henri.—6 mois.

Nous prions nos abonnés de vouloir bien nous payer le montant de leur abonnement. Nos agents voudront bien aussi travailler pour nous.

MARIAGE.

Hier, à St. Roch, par le révérend M. Charest, sieur Prudent Gervais dit Talbot, à demoiselle Emilie Patry, fille aînée de sieur Michel Patry, architecte, tous deux de cette ville.

A Saint-Thomas, le 4 du présent, par le Révél. J. L. Beaubien, curé du lieu, Louis Henri-Céphas Blais, étudiant en droit, a Delle Marie-Anne Herminère Fournier.

DÉCÈS.

En cette ville, le 8 du courant, après une longue et douloureuse maladie, dame Mary Powers, épouse de Louis Fiset, âgée, l'un des Protonotaires de Québec, à l'âge de 53 ans.

Le 8 du courant, à Ste. Anne de la Pérade, à l'âge de 75, Dame Reine Racier, épouse de feu sieur Joseph Grouin, en son vivant marchand du lieu.

A St.-Thomas, le 1er septembre, à 10 heures du soir, après un mois de maladie supportée avec la résignation d'un vrai chrétien, Jos. Bernier, écuyer, capitaine de Milice de la paroisse, à l'âge de 65 ans.

A Paris, le 2 juillet dernier, du choléra, Dame Marguerite Nadeau, fille de feu P. Nadeau de Montréal, veuve en premières noces de feu M. Charles Lange, et épouse en secondes noces de sieur Hyacinthe-Poirier Le Blanc de Marconay, âgé d'environ 50 ans.

A LOUER

dans la Paroisse de l'Isle-Verte (COMTÉ DE RIMOUSKI)

Une maison spacieuse, située près de l'Eglise et du St. Laurent, à une distance convenable et commode pour aller prendre les bains, au quai de John Ed. Barry, écart. distance d'environ 10 arpents.

HONORÉ ROY, Lcr.

MARCHANT Propriétaire.

Isle-Verte, 11 sept. 1849.

GRANDS FAITS !!

Le propriétaire de la célèbre et seule véritable EAU MINÉRALE DE LA SOURCE DE PLANTAGENET, qui a des certificats des premiers Médecins de la Province, prévient le public contre une Eau falsifiée qui porte à certains écus un nom semblable et qui, en quelques cas, a été vendue par des personnes employées comme agents pour la vente de l'Eau véritable.

M. JOHN HAYTER.

Marché de la Haute-Ville, en face des Maisons des Bouchers, qui est le seul agent pour le Comté.

CHAS. LAROQUE.

N. B.—Le propriétaire public, sous ses certificats de Médecins constatant les propriétés curatives auxiliaires actuelles de cette Eau, a été fustigé récemment dans des cas de choléra et de bien d'autres maladies.

Il a aussi quarante certificats de Médecins de 150 de familles privées, qu'il se fera un plaisir de montrer à ceux qui voudront les voir, et dont plusieurs ont été déjà publiés.

Montréal, 15 août 1849.

AVIS AUX FABRIQUES & AUX CONGREGATION

L'IMMACULÉE CONCEPTION.

A VENDRE

Au plus bas prix possible un superbe TABLEAU D'ÉGLISE représentant l'Immaculée Conception, d'après "Munro". Ce Tableau d'une habileté d'exécution et d'une ressemblance parfaite avec l'original déposé au-dessus du grand Autel de la cathédrale de Québec est tout récemment sorti de l'Atelier de M. J. Légaré artiste. La hauteur du tableau est d'environ 10 pieds et demi sur 7 de largeur.

À vendre par l'intermédiaire de M. J. Légaré, par lettre affranchie, au bureau de l'Ami de la Religion et de la Patrie. Québec le juin 1849

Guitares Françaises.

DE la manufacture de Hussen et Duchêne, à Paris, à vendre par les Soussignés-AUSSI.

Cordes françaises pour Guitares et pour violon. J. & O. CRÉMAZIE. Québec, 4 juin, 1849.

Paniers Français en Osier.

CORDES DE VIOLON, etc. LES Soussignés viennent de recevoir par le navire Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande variété de Paniers, Corbeilles, Gibeciers, Paniers pour la pêche, &c., &c.

J. & O. Crémazie.

Québec, 4 juin, 1849.

Articles de Fantaisie.

LES Soussignés ont reçu par le Douglas de Londres, un assortiment considérable d'Articles de Gout se composant de Porte-monnaie en Nacre de Perle incrustée en argent, Ditto en Papier mâché, Souvenirs en Nacre de perle ciselés sur fond de velours, Bourses mécaniques, objets en Albâtre, Eventails riches, Bracelets, Agrafes, Livres de Prières richement reliés en velours, &c., &c.

J. & O. Crémazie.

Québec, 4 juin 1849.

EMPLACEMENTS et Maisons à vendre. ANT. A. PARANT. Québec, 4 juin 1849.

PAPIER a DESSIN. ES Soussignés ont reçu de Paris et offrent en vente un assortiment des meilleurs PAPIERS DESSIN Français tels que :

VINS FRANÇAIS. ES Soussignés viennent de recevoir par le navire l'Océan, venu directement de Bordeaux à Québec, une grande quantité de VINS FRANÇAIS en caisses et en familles, consistant en :

ST. JULIEN, ST. ESTAFÉ, MONFERRAND, BOURG, SAUTERNES, GRAVES, CERONS, LIQUEURS de la Martinique, de Bordeaux, VINS de la Champagne, SILLERY gd. Mousseux, VERZENAY, do VILLEDOMANGE, MAREUIL.

JOS GAUVIN, No. 1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC. Le Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Nouvel Etablissement. Le Soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il a ouvert un établissement comme IMPRIMEUR Libraire et Papeter.

H. S. DALKIN, MARCHAND DE BOIS, No. 45 rue St. Pierre, BASSE-VILLE. Québec, 6 juin 1849.

G. TALBOT. Avocat, a établi son bureau au No. 63 Rue St. Louis, Haute-Ville de Québec, 5e porte de la Cour.—1 mai, 1849.

Chs. Baillargé. PRATIQUE et enseigne l'Architecture, l'Apprentissage, et le Génie Civil.

HUILE DE LIN, double bouillie, BRIQUES A FEU marquée "curr.", GENEVIEVRE de "DeeKuypers" CHARBON de Smith, double criblé.

Bâtisses Wolf. A LOUER. Le superbe magasin maintenant occupé par M. McGill, scellier, bâtisse Wolf, Rue St. Jean, s'adresser à F. EVANTUREL, Avocat, No. 32, rue St. Louis. Québec, 2 Février 1849.

ECOLE DU MONT-PLAISANT, FRANÇAISE ET ANGLAISE tenue par J. G. SMITH, Rue d'Aiguillon, faubourg St. Jean, en haut de l'Eglise.—Québec, 7 mai 1849.

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement 2, RUE LAFABRIQUE vis-à-vis le Magasin de M. Boisseau, QUÉBEC.

REBELLION! NOUVEAU CERTIFICAT. Depuis que l'analyse de l'EAU DES SOURCES DE PLANTAGENET a paru devant le public, j'en ai recommandé l'usage à beaucoup de mes malades, qui en ont retiré un bien considérable.

GEORGE D. GIBB, Licencié du Collège Royal de Chirurgiens d'Irlande. Montréal, 3 juillet 1849.

Digne d'attention. Voulez-vous conserver votre santé, citoyens de Québec? Voulez-vous vous tenir en garde contre la maladie qui est attendue dans le pays?!

FAITES comme les citoyens de Montréal : buvez de l'Eau de Plantagenet. Vous verrez par les nombreux certificats des premiers médecins de Montréal, qui est absolument nécessaire de faire usage de cette Eau dans ce temps-ci.

EAUX MINÉRALES DE PLANTAGENET. Le Soussigné ayant été nommé seul agent à Québec pour la vente de ces Eaux célèbres, a l'honneur d'informer les citoyens de Québec et le public en général qu'il vient d'ouvrir un dépôt à

Avis à ceux qui doutent. ANALYSE des eaux des sources de Plantagenet.

LES EAUX MINÉRALES DES SOURCES DE PLANTAGENET sont fortement salines et contiennent une quantité considérable des composés de BROME et d'IODE, auxquels cette classe d'eaux sont redevables d'une très grande partie de leur VERTU MÉDICINALE.

Carbonate de fer Silice 06748 49000 Total des ingrédients solide 92.17607 Eau 6.90782323 7000,00000

La pesanteur spécifique de l'eau est 1006,377. Contenant eau pure 1000. Comme je n'ai pas recueilli l'eau à la source, je ne puis déterminer la quantité d'acide carbonique qu'elle contient, mais cette quantité paraît être considérable.

CERTIFICAT DES MÉDECINS DE QUÉBEC. Québec, 2 juillet 1849.

MONSIEUR.—L'analyse des eaux minérales de Plantagenet, faite par M. Hunt et les nombreux certificats qui accompagnent votre circulaire, sont bien propres à attirer l'attention du public et la confiance des personnes souffrantes de quelques maladies chroniques.

CERTIFICAT DES MÉDECINS DE MONTREAL. Montréal, 17 Avril 1849.

Le Soussigné désire donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifié que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

DEPUIS que j'ai vu l'analyse de l'Eau Minérale de Plantagenet faite par M. Hunt je l'ai considérée comme un agent médical précieux et l'ai recommandé dans un grand nombre de cas où je pensais que les principes salins et autres ingrédients qu'elle contient, seraient utiles à mes malades.

Le propriétaire de sources salines de Plantagenet, M. Chs. LaRoque m'a demandé mon opinion sur l'efficacité de cette eau. Je l'ai récemment employé dans des cas chroniques de dyspepsie avec un avantage décidé.

Une analyse des eaux minérales de Plantagenet ayant été soumise à ma considération, je crois pouvoir en toute confiance recommander ces eaux au public comme très utiles dans certaines maladies chroniques de l'estomac, de la foie et des autres viscères abdominaux, de même que dans la goutte et le rhumatisme.

J'apprécie un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet dont les excellentes qualités pour restaurer le système et lui donner la force, ne sont surpassées par aucun de cette province.

W. KEARNES, J. P. Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales, malgré tous les soins et traitements de nos médecins, et qu'après avoir fait usage de l'Eau de la source minérale de Plantagenet, pendant quelque temps je me trouve complètement guéri.

Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois; que j'ai été dans une faiblesse continuelle à ne pouvoir m'habiller et qu'ayant bu des eaux de Plantagenet dont M. Chs. LaRoque est le propriétaire, j'ai été parfaitement guéri.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet, et qu'elles m'ont fait beaucoup de bien, et que je les crois supérieures à toutes autres de cette espèce.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd. Je l'ai été jusqu'à ce que j'eusse pris des eaux de la source de Plantagenet.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans, d'une maladie cruelle dans tous mes membres, dans tout mon corps, et un rétrécissement d'eau tous les mois.

Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille et le voisinage, pendant nombre d'années, comme un breuvage guérissant de tous maux.

Je soussigné désire donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet, certifié que dans l'année 1832, je travaillais avec un nombre d'hommes dans un chantier situé près de ces sources précieuses, je fus attaqué de la maladie alors régnante (le choléra) avec un certain nombre de mes hommes.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Montréal, 29 avril 1849. Monsieur.—Vous m'avez témoigné le désir d'avoir mon attestation sur les vertus médicinales de l'Eau de Plantagenet, je me rends bien volontiers à votre demande et suis heureux de vous exprimer la confiance que j'ai sur l'efficacité et l'influence heureuse qu'elle détermine sur l'issue de plusieurs maladies obscures, contre lesquelles la thérapeutique la plus rationnelle a échoué.

Les différents éléments salins qui se trouvent dans la composition de cette eau, sont de nature à autoriser, à la recommander spécialement dans les rhumatismes, les affections scrofuleuses profondes et constitutionnelles; les tumeurs blanches, les névralgies et plus particulièrement la sciatic.

Les personnes chez lesquelles les fonctions de l'estomac ont été perturbées par suite de l'usage immodéré des boissons alcooliques, y trouveront un excellent correctif, bien propre à rétablir le ton de cet organe et l'harmonie des fonctions de l'économie en général.

Montréal, 17 Avril 1849. Monsieur.—Les nombreux certificats que vous avez reçus des plus éminents Médecins du pays, me dispensent de faire l'éloge de votre Eau Minérale. Je joindrai seulement que toutes les personnes qui en usent à ma Pharmacie et qui en ont fait usage s'accordent à reconnaître leur effet salutaire et la recommandent à tous leurs amis. J'ai l'honneur de vous saluer.

Mon cher ami.—En remerciement des eaux Minérales de Plantagenet, que vous avez eu la bonté de m'envoyer, et dont j'ai fait l'essai dans plusieurs cas de dyspepsie, et Rhumatisme etc., etc. Je suis heureux de pouvoir vous dire, que ces eaux ont été un bienfait à la nature, et qu'elles doivent être recommandées à nos Habitants des Campagnes surtout, comme remède avantageux et à bon marché.

Je ne doute pas que dans le choléra, d'après l'analyse qui vient d'être faite par T. S. Hunt, Chimiste, qu'elles seront très utiles, surtout si on a le soin de s'en servir comme préservatif, et de se purger d'avance avec ces eaux.

J'ai recommandé à plusieurs de mes patients de faire usage des Eaux des Sources de Plantagenet, et les sens ont invariablement bien trouvés; répondant à l'action de l'estomac, excitant l'appétit, agissant légèrement mais efficacement sur les poumons et les intestins, spécialement sur ces derniers. Les invalides s'y attachent beaucoup.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, Chémiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Quant à son usage dans le choléra dont M. L. a quelques certificats importants et respectables, il est digne de remarque que le traitement suivi du choléra acquiert beaucoup de faveur en Europe, des statistiques semblent prouver sa supériorité. Si tel est le cas, nous avons dans les Eaux de Plantagenet, une excellente combinaison de mains de la nature.

Mr. CHARLES LA ROCHE m'ayant soumis l'analyse des Eaux de Plantagenet faite par T. S. Hunt, Chémiste, et me demandant mon opinion, je dirai que la proportion et la combinaison des ingrédients qui entrent dans leur composition, doivent admirablement les adapter au traitement de la goutte, de la gravelle, des rhumatismes, de quelques maladies du foie, de la dyspepsie, de l'hydropisie, et de toutes les espèces de scrofules, excepté la consumption.

Pour répondre au désir que vous m'avez témoigné de connaître mon opinion sur les effets et l'utilité des Eaux de Plantagenet, je n'hésite pas à dire que d'après l'analyse qui en a été faite par M. T. S. Hunt chimiste de la Commission Géologique, et à raison de leurs propriétés toniques, astringentes, diurétiques et purgatives qui résultent de leurs parties constituantes, elles doivent être avantageuses, suivant le mode d'administration, dans le traitement du rhumatisme, de la goutte, de certaines dyspepsies des affections du foie, des scrofules, des hydropisies et de plusieurs autres maladies, lorsqu'elles seront employées d'une manière judicieuse. Des médicaments de cette nature sont de beaucoup préférables, selon moi, à une foule d'autres, qui nous viennent de partout, dont la composition et conséquemment les propriétés ne sont point connues, et qu'on ne se fait pas scrupule, cependant de recommander, sans discernement, dans la citation de toutes les maladies.

Le témoignage qu'on a donné en faveur des Eaux contre le choléra me paraît mériter l'attention. Cette médecine offre beaucoup d'analogie avec celle qui a été employée en 1832 par le Dr. Stevens et l'une des plus récentes en résultats satisfaisants.

Je ne doute pas qu'elles puissent être utiles dans le choléra surtout, si on l'emploie comme préservatif en se purgeant d'avance et dans le début de la maladie.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, est relatif aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme revêtu d'efficacité pour la GUERISON du CHOLERA et autres maladies, est correct, ayant été témoin oculaire et son effet en plusieurs circonstances.

de Plantagenet, par M. Hunt, Chimiste, je crois...

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par T. S. Hunt...

Il n'y a que quelques semaines depuis la publication de l'analyse de M. Hunt...

GEO. W. CAMPBELL, M. D. Professeur de chirurgie au collège McGill.

D'après l'analyse de l'eau de Plantagenet faite par M. Hunt...

B. L. MACDONALD, M. D. professeur de médecine au Collège McGill.

Monsieur, L'analyse de l'eau de Plantagenet, fournie par M. Hunt...

Je suis prête à déclarer sous serment que j'ai eu une jambe et un pied enflés...

DAME JEANNE GELINIAU. Rigaud, 15 sept. 1848.

Je certifie que pendant 3 à 4 ans, j'ai eu une douleur aiguë dans le côté...

DANIEL ALLEGAY. Depuis huit mois je crachais le sang...

AUGUSTIN LAFAMME. Montréal, 15 août 1848.

Guérison Extraordinaire. Je certifie que mon épouse, depuis trois années...

H. LAURIN. Montréal, 4 sept. 1848.

Je dirai sous serment que quand je laisse de boire de l'eau de la source minérale de Plantagenet...

PAUL SABOURIN. Plantagenet 8 août 1848.

Dundee, 1er août 1848. C'est avec beaucoup de plaisir que j'attire l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

L. H. MASSON, M. D. North Lancaster, 25 juillet, 1848.

Je soussigné, certifie que plusieurs personnes, à ma connaissance, ayant fait usage de l'eau de la source minérale de Plantagenet...

DR. M. P. LEDUC. Je certifie que ma femme, trois de mes enfants et moi, tous bien malades du typhus...

LS. THOMAS. Petite Nation, 21 juillet, 1848.

J'éprouve un grand plaisir à appeler l'attention publique sur les Eaux minérales de Plantagenet...

H. J. HARRIN. Montréal, 9 septembre 1848.

Ayant été dernièrement retenu dans ma chambre pendant deux jours, par des douleurs que je ressentais dans tout le corps...

W. KEARNES, J. P. Je certifie, que depuis plusieurs années je souffrais horriblement de douleurs rhumatismales...

JEAN-BAPTISTE LÉCUYER, Cult. Je soussigné certifie que j'ai été malade pendant dix-huit mois...

MARGUERITE PILON. Plantagenet, 11 août 1848.

Je certifie par les présentes que j'ai fait usage, durant peu de temps, des eaux minérales de Plantagenet...

JOHN McDONALD. GUERISON EXTRAORDINAIRE.

Je certifie que depuis que j'ai eu le choléra je suis resté infirme de mes jambes et même sourd.

P. S. T. CONKY, J. P. Brook, 1er novembre, 1848.

Je suis heureux de faire savoir au public que j'ai été malade depuis 30 ans...

S. S. BELLENGER, Montréal, 15 Avril 1848.

Je certifie que j'ai souffert horriblement de Rhumatisme depuis bien longtemps...

LOUIS PLAMONDON, Montréal. Ceci est pour certifier que les eaux minérales de Plantagenet ont été en usage dans ma famille...

WM. DOYLE, J. P. Petite Nation, 23 septembre 1848.

Choléra guéri par les Eaux de Plantagenet. Je soussigné désirant donner mon témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet...

Je suis, M. etc., etc. J. S. CAMERON. St. Laurent, 9 janvier 1849.

Le certificat suivant, à l'appui de ce que dit J. S. Cameron, écrivain de A. Dorval, écrivain de Québec, en visite à Montréal:

Je soussigné, atteste que le certificat ci-dessus, de J. S. Cameron, écrivain, relativement aux Eaux Minérales de Plantagenet, comme remède efficace pour la GUERISON du CHOLÉRA et autres maladies...

A. DORVAL, Conseiller de ville, Québec. Montréal, 21 Mars 1849.

Témoignage en faveur des Eaux de Plantagenet. Je soussigné, certifie que depuis plus d'un an et demi, je souffrais cruellement de Dyspepsie et de constipation...

(Signé) J. BELL, N. P. Montréal, le 16 janvier 1849.

AGENTS POUR MONTREAL, DR. PICAUT. Au coin des rues Notre-Dame et Bonsecours.

MOTEL QUEBEC, Rue St. Paul. Brault & Lafrique, Place d'Armes.

QUÉBEC.—Dépot Rue-Desjardins, No. 1, Haute Ville. J. HAYTER, Agent.

RICHARD J. SHAW,

Nouveau magasin de Quincaillerie, RUE ST. PAUL, No. 55, PRES DU MARCHÉ. Importateur de Londres, Birmingham, Sheffield et des tats-Unis.

- PEINTURES, HUILES, TREBENTINE, VITRES, SOUFLETS DE SMITH, FUSLS, PISTOLETS, HACHES, TOILE, OUTELLERIE, COULEURS, VERNIS, ENCLUMEZ, VIE, POUFRE & PLOMB, CHAINES, GORDAGEZ, OUTILS DE MENUISIER, ARTICLES EN METAL BRITANNIQUE, &C.



R. J. SHAW informe le public qu'il vient d'ouvrir son ETABLISSEMENT avec assortiment complètement nouveau...

Grande réduction dans le prix des BOTTES & SOULIFES.

POUR ARGENT COMPTANT. MAGASIN EN GROS ET DÉTAIL. No. 12, RUE BUADE, HAUTE-VILLE, QUEBEC.

THOS. COWAN

AYANT loué le vaste magasin ci-devant occupé par MM. W. S. Henderson & cie, et ayant fabriqué tout l'hiver pendant le temps où les gages étaient bas...

DÉPOT DE MIROIRS ET D'HORLOGES AMÉRICAINES. No. 9 RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE.

AVIS. VENTE du soir par le soussigné, de Marchandises Sèches, Hardes faites, Quincaillerie etc etc. les LUNDIS, MARDIS et MERCREDIS; de chaque semaine pendant l'été.

W. H. ASHWORTH & CIE.

ÉTABLISSEMENT DE Chapeaux et de Fourrures, 22, RUE FABRIQUE, QUEBEC.

INFORMENT respectueusement leurs amis et le public en général, qu'ils ont reçu via New-York, un grand et superbe ASSORTIMENT de CHAPEAUX...

Chapeaux de Gutta Percha velouté, dont ils ont reçu quelques caisses dans le dernier goût de Paris.

Meilleur CASTORS de Cooper et Cie, de Londres; Chapeaux moyens et communs de Castor et de Satin...

Casquettes de drap, Navales, Militaires et de goût, &c., &c. W. H. A. & Cie, en offrant leurs remerciements pour le soutien sans exemple...

Dr. GIROUX, APOTHECAIRE, à transporté son Etablissement 2, RUE LAFABRIQUE.

REPERTOIRE. Des meilleurs Romances et Chansons du Jour. PAR UN ANATEUR.

On peut se procurer cet ouvrage, à la librairie de MM. J. & O. Crémazie, et à celle de M. Ed. Fréchette, au bureau du Canada.

A vendre par les Soussignés CHARBON de SMITH double crin, BRIQUE à Feu, Brûle Grise, Peinture blanche, etc.

A Vendre par les Soussignés. SUCRE Raffiné, Indigo, Thé, Twankay et Jeune Hyson, Vins de Porto, en futailles et en bouteilles...

A VENDRE ex "LADY ELGIN" de Liverpool. ETOUTTE anglaise, Vaisselle du Canada, Ferblanc, I. C.

A VENDRE.—A FLOT. CHARBON de forge double trié, Charbon pour bateaux à-vapeur, Coko de fonderie.

Maintenant en débarquement et à vendre par les Soussignés: GENIEVRE de Kuyper, Thé Twankay.

A vendre par les soussignés. SEL de Liverpool, en sacs et en pains, Vaisselle du Canada, Ferblanc I. C.

VENANT d'arriver par le "Lady Elgin" et à vendre par les Soussignés: 300 TONNES de Sel de Liverpool en pain, 4000 sacs de 3 boisseaux chaque.

Conditions. L'Ami de la Religion et de la Patrie se publie trois fois par semaine, les LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine...

EST AVANTAGEUX.—Les MM. du clergé et autres personnes qui nous procurent à l'avance des souscripteurs, payant d'avance le semestre...

On ne reçoit pas de souscriptions pour moins de 6 mois. Toutes les lettres, correspondances, etc. doivent être adressées, (francs de port) à Stanislas Drapeau, Propriétaire, No. 14, Rue Ste. Famille.

PRIX DES ANNONCES. Pour six lignes et au-dessous, 25c. Chaque insertion subséquente, 15c.

Liste des Agents. Les Messieurs suivants, nommés agents de notre Journal, sont autorisés par nous, à recevoir les argents, et à en donner quittance.

Montréal: MM. E. R. Fabre, écrivain, Trois-Rivières: P. Nourie, écrivain, Répigny: A. Dallaire, Institut, Sherbrooke: D. V. St. Cyr, Stanstead: Mr. Pabbé Champeaux, Pointe Lévy: Paul Thibodeau, Institut, Beauport: Chs. LeTeller, écrivain, St. Thomas, (en bas.): Mr. Pabbé Kyrnac, Iste: L. Ballentyne, écrivain, St. Anne la Poutière, Ls. Morcau, écrivain, St. Charles, (Riv. Boyer): Dr. Ls. Labrecque, écrivain, Isle-Verte: H. Roy, écrivain, Rimouki: John Heath, écrivain, St. Simon: Chs. Frs. Caron, écrivain, Beauport: Mr. Pabbé Bernard, Châteauguay: L. C. LeFrançois, écrivain, Lotbinière: J. Fillescu, écrivain, St. Eustache, (Dist. M.): Damase Robin, St. Jean Port-Joly: L. Z. Duval, écrivain, Malbaie: Mr. Pabbé Godfroid, St. François, (Riv. du Sud): Philippe Beaulieu, St. Michel: B. Pouliot, écrivain, St. Dnis, (en bas): F. Jorje, écrivain, St. Roch des Aulnais: L. Tremblay, écrivain, Rivière du Loup, (en bas): J. B. Marquis, Ste. Foye: Mr. B. Pouliot, écrivain, Trois-Pistoles: P. Fournier, écrivain, St. Gervais: H. Tanguay, Marché, Rivière Ouelle: Thos. Bégin, Institut.

Stanislas Drapeau, PROPRIÉTAIRE. BUREAU DU JOURNAL, NO. 14, RUE STE. FAMILLE, QUEBEC.